



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour tout contact, écrivez à votre caisse directement  
depuis la messagerie de votre compte Ameli

CPAM de l'HERAULT 29, cours Gambetta  
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT  
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2020 au 31/10/2020 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme  
complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

**pour information**

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2340 2030310014202				
26/10/2020	PHARMACIE (PH7)	9,78	9,78	65 %	6,36
26/10/2020	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	65 %	0,66
	franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>				-0,50
26/10/2020	PHARMACIE (PH7)	103,43	103,43	65 %	67,23
26/10/2020	HONOR. DISPENS. (HG7)	2,76	2,76	65 %	1,79
	franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>				-0,50
26/10/2020	PHARMACIE (PH7)	9,92	9,92	65 %	6,45
26/10/2020	HONOR. DISPENS. (HG7)	2,76	2,76	65 %	1,79
	franchise à retenir (FRT) <sup>(1)</sup>				-0,50
26/10/2020	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
26/10/2020	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	65 %	2,32

réglé le 30/10/2020 au destinataire PHARMACIE FABRESSE M. : 86,93 euro(s)

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.